

Mouvements de masses : le meilleur et le pire

Telles une météo de montagne, les (é)motions populaires peuvent être aussi puissantes qu'instables. En 24 heures à Abidjan, on est passé du grand beau temps (la pulsion démocratique d'une foule quasi désarmée, poitrines nues face aux fusils d'une milice dictatoriale), au coup de tabac : un énorme pogrom ; la foule inhumaine, partageant sa haine ethnique avec les gendarmes, lynchait à tout va les "étrangers" nordistes et musulmans.

À vrai dire, les sentiments qui ont activé cet anticyclone puis ce cyclone ne sont pas si éloignés. Dans les deux cas, la frustration est le moteur de base. Le peuple, les masses, véhiculent rarement un programme politique commun. Mais si un pouvoir totalitaire bafoue trop longtemps leur dignité, il arrive un moment où se dessine une unanimité par défaut : « *Trop c'est trop !* » (le slogan burkinabè depuis l'assassinat de Norbert Zongo), « Nous méritons mieux que ce pouvoir de brutes », « On n'en peut plus d'être pris pour des cons ! ». C'est presque toujours de ce genre de réaction, réclamant du respect, des droits, des contre-pouvoirs, que naissent ou progressent les démocraties. On venait de le vérifier à Belgrade. Gueï et sa "Brigade rouge" ont payé ce précédent.

Mais ce peuple "déchaîné" a aussi été abîmé par la frustration accumulée. Dans une remarquable conférence (*Le Monde*, 14/11/2000, cf. *À fleur de presse*), l'historien Mark Levene montre comment la paranoïa génocidaire s'enracine elle aussi dans une frustration exacerbée. Les populations méridionales de la Côte d'Ivoire, frustrées de vivre dans un pays ruiné par un pouvoir escroc, fraudeur, manipulateur, sont vulnérables aux rhétoriques du bouc émissaire, de la solution finale : on glisse, sémantiquement puis réellement, du "coup de balai" au nettoyage ethnique, puis à l'élimination. D'où ces scènes d'horreur, trop évocatrices du Rwanda, ce demi-millier de victimes d'une chasse à l'homme dix fois plus meurtrière que l'héroïsme démocratique.

Ce qui obscurcit l'avenir ivoirien, c'est que l'héroïsme en question paraît finalement bien plus superficiel que la haine, quand bien même les leaders politiques semblent rechercher le retour au calme. Lors de la cérémonie du 9 novembre à la mémoire des victimes, dans le stade Houphouët-Boigny, le candidat "nordiste" Alassane Ouattara a été conspué par un slogan crûment xénophobe : « *Mossi dehors !* » (les Mossis sont une ethnie majeure du Burkina voisin). Mais le vainqueur aussi, le président "sudiste" Laurent Gbagbo, a été hué quand il a voulu réunir dans un même souvenir les morts du 24 au 26 octobre : les "démocrates" des 24 et 25, les lynchés du 26 (*Le Monde*, 11/11/2000). Ses supporters refusent le mélange.

La haine étant beaucoup plus inflammable et contagieuse que la démocratie, on mesure à nouveau la responsabilité de ceux qui l'ont attisée : Bédié ; puis Gueï ; puis Gbagbo, manœuvrant pour éliminer du scrutin présidentiel son rival Ouattara. Dans ce jeu mortifère, il a trouvé comme les autres des soutiens à Paris – conscients ou inconscients.

Pour pénitence, légère, le nouveau président et ses amis français doivent impérativement lire *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais* (cf. *Lire*). Laurent Gbagbo doit aussi faire entendre ces témoignages élémentaires à ses partisans du Front patriotique ivoirien, avant qu'une haine monstrueuse ne dévore leur âme.

SALVES

Du balcon parisien

Le leader socialiste ivoirien Laurent Gbagbo – opposant historique à Houphouët, donc à Foccart et au RPR – est un vieil ami de Guy Labertit, l'un des responsables Afrique du PS français. La rue de Solférino s'est ralliée à la stratégie en deux temps de Gbagbo : mise à l'écart d'Alassane Ouattara pour un face à face avec Robert Gueï, le président de transition ; protection populaire du résultat de ce scrutin tronqué, avec l'aval d'une partie des militaires lassés de Gueï, excédés par sa "Brigade rouge". Matignon a embayé quand il a compris que cette stratégie pouvait l'emporter.

Nostalgique de Bédié, l'héritier renversé, en partie séduite par le libéralisme de Ouattara, la droite française n'a pas été assez unie derrière le général Gueï pour lui permettre de violer le verdict des urnes. À trop soutenir l'aspirant-dictateur, les groupes monopolistes Bouygues et Bolloré ont gaspillé de leur crédit.

Michel Roussin en particulier. Ce "Monsieur Afrique" de Bolloré, frère de Gueï en GLNF (Grande Loge nationale française), s'est magistralement planté : au tirage (les suffrages), au grattage (la métamorphose du résultat). C'est mauvais pour sa réputation d'homme de renseignement. Ce n'est pas malheureux pour la Côte d'Ivoire.

Ceux qui, après le vote, ont poussé Ouattara à réclamer dans la rue un nouveau scrutin présidentiel étaient peu avisés, et rarement désintéressés. L'adoption d'une Constitution évinçant injustement Ouattara, sans que celui-ci ne s'y oppose, conférerait à sa revendication tardive l'allure d'un coup de force. La crispation sur l'ivoirité n'avait pas échappé aux observateurs : l'affrontement du 26 octobre était prévisible. Il faudra des années de démocratie authentique pour décriper la société ivoirienne et la lutte électorale. Laurent Gbagbo voudra-t-il et pourra-t-il mener cette cure ?

Ouattara, par ailleurs, était trop ostensiblement et depuis trop longtemps soutenu par les Américains, trop profilé "Banque mondiale" pour ne pas apparaître comme le candidat de la World Company.

Alertés par le déchaînement populaire, le trio Gbagbo-Ouattara-Bédié semble vouloir un scrutin législatif moins mouvementé, qui permettrait aux perdants de l'année écoulée de se refaire quelque peu. Cette échéance, prévue pour le 10 décembre, n'autorise guère d'écarts de langage. Le gouvernement français a promis de réinjecter de la liquidité dans un Trésor ivoirien exsangue. Il a raison de subordonner ce renflouement au bon déroulement de ce nouveau scrutin.

RUFians

La chute de Gueï enlève un allié au *warlord*-président du Liberia, Charles Taylor, branché sur les connexions Ouagadougou-Tripoli-Paris. L'entrepreneur de guerre continue pourtant, grâce à sa filiale sierra-léonaise du RUF (qu'il approvisionne en armes et dont il écoule les diamants), à montrer sa capacité de nuisance dans la région.

Malmenées en Sierra Leone par une réaction internationale passagère, avec Casques bleus et commandos britanniques, les hordes du RUF se sont déversées plus au nord sur la Guinée, pays francophone. À la fureur de Jacques Chirac : sa bienveillance franc-africaine envers Taylor suppose que celui-ci ne déborde pas de l'aire d'exploitation convenue – les contrées anglophones.

Résultat : par l'entremise de Kadhafi, il est à nouveau question de réinsérer les tortionnaires du RUF dans le processus politique sierra-léonais. Jusqu'à s'apercevoir, de nouveau, que ce n'est pas leur job ?

Président explosif

Le Boeing de Gnassingbe **Eyadema**, président du Togo et de l'OUA, a brûlé le 21 septembre sur l'aéroport de Niamey. Selon l'hebdomadaire nigérien *Alternatives* (22/09/2000), l'aéronef aurait en fait explosé 20 minutes après le début de l'incendie : « Cette explosion est due au fait que l'avion transportait, de sources concordantes, une importante quantité d'explosifs, des armements et des caisses contenant une importante somme d'argent ».

Et de commenter : « Ce crash met à nu l'implication [...] du président en exercice de l'OUA [...] dans l'alimentation des foyers de tension un peu partout en Angola, Sierra Leone, Liberia... Déjà il y a un rapport de l'ONU qui le met en cause pour son soutien au RUF de Foday Sankoh et à l'Unita de Jonas Savimbi ».

Le 28 octobre, ce même président de l'OUA était reçu en grande pompe par le président de l'Union européenne, Jacques Chirac, pour un déjeuner élyséen. Le lendemain, la photo de leur poignée de main euphorique s'affichait dans *Le Journal du Dimanche*.

Cartes rebattues, peuple abattu

Dans l'interminable partie de poker menteur sur le dos de l'**ex-Zaïre**, les chefs d'État ne cessent de se réunir pour soi-disant favoriser la paix, tout en se préparant de plus en plus clairement à relancer la guerre. Y compris en jouant aux alliances musicales (comme les chaises).

Kabila rejetait, de fait, les accords de paix de Lusaka. Chacun admet aujourd'hui qu'ils sont caducs, et espère faire évoluer en sa faveur la situation militaire.

La perspective d'un *deal* franco-américain et angolo-ougandais autour du groupe rebelle de Jean-Pierre Bemba (*Billets* n° 86) semble s'éloigner, en dépit des efforts du manitou Jean-Yves Ollivier. Le désaccord viendrait, dit-on, des connivences de Bemba avec la rébellion angolaise Unita. En réalité, Paris et Tripoli ont surenchéri, s'efforçant de rallier un front francophone, anti-US, autour des leaders congolais et angolais, Kabila et dos Santos.

Cela s'est d'abord manifesté lors du sommet tenu à Kinshasa le 27 octobre. Quatre chefs d'État de la zone franc ont rejoint les deux précédents, en une esquisse d'Afrique latine du Centre-Ouest, sous leadership angolais : le Gabonais Bongo, le Congolais Sassou Nguesso, le Centrafricain Patassé et l'Équato-Guinéen Obiang (*Le Soir*, 02/11/2000).

L'objectif affiché par cette alliance se retrouve dans l'accord de paix dont Kadhafi a obtenu la signature douze jours plus tard, à Tripoli : retrait de toutes les forces étrangères opérant sur le sol congolais, mise en place d'une force d'interposition africaine pour « garantir la sécurité sur les frontières du Rwanda et de l'Ouganda ».

Tous les pays belligérants ont signé cet accord, bien qu'ils soient convaincus qu'il est inapplicable ou ne sera pas appliqué : on ne voit pas quels contingents africains voudraient et pourraient neutraliser les rebelles ougandais et les *Interahamwe* rwandais, basés au Congo-K et soutenus en sous-main par Kabila. Sans parler des rebelles burundais, en pointe dans les contre-offensives de Kinshasa.

L'absence de réponse crédible à ce défi sert certes de prétexte à Kigali et Kampala pour maintenir, voire accroître, leur emprise militaire sur l'ex-Zaïre. À cet effet, ils viennent ou tentent de réorganiser les rébellions qu'ils parrainent à Goma et Bunia. Mais chacun triche à qui mieux mieux dans cette partie, le sort des peuples concernés paraît le dernier souci des leaders africains en conflit, les arbitres internationaux fuient un terrain miné : les Casques bleus sont moins proches que jamais, l'ONU est aux abonnés absents – d'autant que Washington et Paris se sont focalisées sur d'autres "batailles", Bush/Gore et Chirac/Jospin. Bref, au Congo-K, les belligérants n'attendent plus rien que du rapport de forces.

De nouveaux combats d'envergure favoriseront les ingénieries occultes de l'hémisphère nord (des USA à la Chine). Une guerre continentale sans nom va se prolonger et peut-être s'étendre, les morts se multiplieront parmi des populations exténuées. Agressées de tous côtés par une configuration guerrière de plus en plus complexe et incontrôlable, elles voient se détruire leurs dernières infrastructures de survie.

Ces populations outragées ont un besoin urgent et un droit élémentaire : la paix. N'y a-t-il personne pour représenter valablement leurs souffrances, engager une pression déterminée sur les vrais responsables, débarrasser de leur confort les débiteurs de ce droit à la paix ? Au lieu d'honorer leur dette, ceux-là font de la figuration à l'ONU et l'OUA, signent ou bénissent une profusion d'accords-bidons, tout en laissant carte blanche à leurs vendeurs d'armes, leurs recruteurs de mercenaires, leurs officines barbouzardes, leurs entreprises prédatrices¹ et leurs réseaux mafieux.

1. La presse évoque trop peu ces enjeux concrets de la guerre du Congo-K. Il faut se souvenir, avec Sven Lindqvist (*Exterminez toutes ces brutes*, Le Serpent à plumes, 1999, cf. *Billets* n° 86) que depuis plus d'un siècle le Congo est livré aux prédateurs. La chute de Mobutu a suscité un maelström, avec au centre le magot.

Exploitation familiale

Il n'y a pas plus de dialogue national à Brazzaville qu'à Kinshasa, mais plutôt un échange familial : les secteurs les plus juteux de l'économie du **Congo-B**, plus extravertie que jamais, sont impartis à l'épouse de Sassou II, Antoinette, au grand frère Maurice Nguesso, aux neveux Edgar et Willy, au cousin Bruno Itoua, etc., postés aux gros robinets du pétrole, des importations, du transit, de la loterie, du téléphone mobile. C'est quand même plus facile que la démocratie pour les principaux interlocuteurs du chef de cet État patrimonial : le parrain Jacques Chirac, le gendre Omar Bongo, et l'occupant Eduardo dos Santos.

Hénin, et deux, et trois...

Sorti du trou abyssal du Crédit Lyonnais, le virtuose financier Jean-François Hénin est parti faire de chauds investissements en Afrique : dans le pétrole et le bois du **Congo-B** (au grand bonheur du trésor de guerre de Sassou II) puis dans les forêts **centrafricaines** (réjouissant la campagne électorale d'Ange-Félix Patassé).

Le **Mali** est pauvre, mais il est riche d'une mine d'au moins 96 tonnes d'or (environ 6 milliards de FF). Pour mettre fin à ce paradoxe, Hénin vient d'offrir ses miraculeux services au président Konaré (*La Lettre du Continent* [LdC], 01/11/2000).

Totem et tabou

Le président **tchadien** Idriss Déby a eu son totem : « la pose de la première pierre (sic) de l'oléoduc Doba-Kribi » (*LdC*, 01/11/2000). En présence d'une belle brochette française : Paul Biya, Michel Roussin, Loïk Le Floch-Prigent. Les groupes français ont déjà décroché pour 17 milliards de FF de contrats : Bouygues, Bolloré, Alcatel-Alstom, Schneider, Suez-Lyonnaise et Vivendi.

La bataille continue pour le gros marché de la "sécurité" de cet investissement plutôt controversé. Les sociétés tricolores PHL, de l'ancien gendarme Philippe Legorjus, et Geos, familière à l'ancien patron du Renseignement militaire, Jean Heinrich, sont sur les rangs.

Avec ce totem, et 25 millions de dollars de bonus versés par Exxon, Déby se sent d'attaque pour les scrutins présidentiel et législatif du premier semestre 2001. Pour mieux les assurer qu'en 1996, il a fait voter un redécoupage électoral inique, et le verrouillage de la Commission électorale nationale "indépendante" (CENI). Les négociations de l'opposition sur ces sujets paraissent vouées à l'échec : Déby et son clan jouent leur survie politique.

Militairement, ils ont décidé d'« *en finir avec Togoïmi* », le chef de la rébellion basée au Tibesti. Les associations des droits de l'homme de Moundou dénoncent l'enlèvement forcé de jeunes écoliers pour les emmener au front. Le sud du Tchad est un pays de cocagne : pétrole et chair à canon.

Les victoires électorale et militaire dépendent largement du soutien libyen. Porter atteinte au "Guide" est donc un tabou. Pour l'avoir enfreint, le vieux fonctionnaire Djarama Garonde, auteur d'une libre opinion dans *N'Djamena Hebdo*, et le directeur de cette publication, Nicolas Begoto, ont été arrêtés. Ils sont passibles de deux ans de prison. Le premier aurait été fort maltraité : il a osé dénoncer les ratonnades qui ont fait des centaines de victimes noires en Libye (cf. *Billets* n° 86).

Séduisant Soudan

Le Soudan et le Tchad connaissent un même problème Nord-Sud : le pouvoir appartient au Nord, le pétrole est au Sud. Nous avons suivi dans ces *Billets* la montée parallèle de l'extraction de l'or noir et de l'indulgence occidentale envers le régime intégriste de Khartoum, adepte de la purification ethnique.

Avec bientôt 30 millions de tonnes de pétrole annuelles, on s'approche de l'adoration. Le Parlement européen demeure le seul obstacle à la reprise de l'aide économique de l'Union : cette instance démocratique reste sensible à l'excès des atteintes aux droits de l'homme...

Le groupe Renault a moins d'états d'âmes. Il a installé une ligne d'assemblage de ses camionnettes dans le nouveau site industriel "Djihad" (1). Elles serviront entre autres à l'armée nettoyeuse (*Vigilance Soudan*, 10/2000).

"Commandement opérationnel" (suite)

Nous signalions dans notre n° 86 le fonctionnement barbare et arbitraire d'une police spéciale pour la province de Douala, le grand port du **Cameroun** : le "commandement opérationnel". Le cardinal-archevêque Christian Tumi évoquait le chiffre de 500 exécutions extrajudiciaires. L'association Agir ensemble pour les droits de l'homme assurait que le comportement de cette police était « *absolument couvert par les plus hautes autorités provinciales et nationales* », dans le but probable « *de terroriser la population* ».

Ces terribles accusations, à deux mois du Sommet France-Afrique de Yaoundé¹ ont été confortées par la découverte, début novembre, d'un charnier de 36 cadavres dans la "Forêt du Singe", proche de Douala. Après les Forces armées d'Habyarimana, la Garde républicaine tchadienne et la gendarmerie abidjanaise, encore un succès de la coopération sécuritaire franco-africaine ?

1. Et non Douala comme nous l'écrivions dans notre n° 84, nous emmêlant entre les deux mégapoles camerounaises.

Dictature par élimination

Le chef d'État (ou plutôt de clan) **mauritanien** Ould Tayah a trouvé un moyen simple de revenir au parti unique : le 28 octobre, suite à des manifestations violemment réprimées par sa police, il a interdit le principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques-Ere nouvelle (UFD-EN), dirigée par Ahmed Ould Daddah (frère de l'ex-président). Il a confisqué au passage les biens de l'UFD-EN : il n'y a pas de petit bénéfice.

Des colonels pour les Comores

Les principaux représentants de la société comorienne, au pays et dans la diaspora, soutiennent comme l'OUA les accords d'Antanarivo, organisant la réunification de l'archipel (sauf Mayotte) après la sécession de l'île d'Anjouan. Mais le colonel putschiste Azali Assoumani, au pouvoir à Moroni (Grande Comore), a préféré passer un accord parallèle avec le leader séparatiste anjouanais, le colonel franco-comorien Saïd Abeid Abdérémane : la déclaration de Fomboni.

Ce texte illégitime a été rejeté lors de la manifestation d'un millier de notables, le 21 septembre. On lui reproche d'instituer « *la balkanisation et la tribalisation des Comores* ». Surtout, il entérine un duumvirat dictatorial.

Ancien officier français, Abeid dirige une milice et non une armée. Ses opposants sont fréquemment arrêtés et torturés. Au lieu de s'opposer à cette dérive, Paris entretient des relations avec les deux colonels. La déliquescence de l'archipel lui a permis de faire adopter au printemps, sans incident diplomatique, le nouveau statut français de l'île comorienne de Mayotte.

Signe de cette déliquescence, un conseiller de l'ambassade des Comores à Paris, Mohamed Maoulida, a séquestré un notaire dans les locaux mêmes de l'ambassade. Avec deux escrocs, Noël Dubus et Laurent van Tottelsberg (lequel se présente comme un mercenaire vivant à Tel Aviv et travaillant pour la DGSE), Maoulida a extorqué au notaire plusieurs chèques d'un montant total de 160 millions de FF. Maoulida aurait été nommé à Paris sur protection du colonel Azali et de son épouse. (*Le Parisien*, 23/09/2000 ; *Le Quotidien de la Réunion*, 26/09/2000 ; *Comores Info* n° 23).

Liberté du commerce mercenaire

Les députés sont plutôt réceptifs à la campagne de *Survie* pour la ratification de la convention de l'ONU sur les mercenaires. À force de recevoir leurs courriers, le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine fait évoluer son argumentaire. Il continue certes de traiter cette convention par le mépris, et de prendre les parlementaires pour des imbéciles en rappelant que le Code pénal français permet déjà de réprimer le mercenariat – la justice s'abstient soigneusement d'agir, tandis que le Quai d'Orsay prône officieusement, en la matière, « *la liberté du commerce* ».

Mais le ministre juge désormais opportun d'ajouter qu'« *un renforcement de ces dispositions* » pénales réprimant les « *actes liés au recrutement, à l'utilisation, au financement et à l'instruction des mercenaires français ou étrangers en France* » est « *en cours d'examen* ».

Ce grand écart croissant entre le droit et la réalité du mercenariat sera débattu lors du colloque organisé par *Survie* le 30 novembre à l'Assemblée nationale. Il s'agit de le rendre inconfortable.

Policiers sans frontières

La coopération policière s'exerce souvent, en Afrique, au bénéfice de régimes peu recommandables. Mais son intervention au **Mexique**, décidée lors de la visite de Jacques Chirac en 1998, est aussi discutable. La police locale s'est illustrée par des massacres. On observe un accroissement des "disparitions" de responsables politiques et syndicaux paysans. La répression contre les Indiens du Chiapas a fait plus de 150 morts.

Un groupe spécial de la police française entraîne des policiers au Chiapas. Les experts français assistent tout particulièrement la Police fédérale préventive (PFP), récemment créée pour réprimer les mouvements sociaux : en février, elle a envahi le campus universitaire de Mexico et arrêté 700 étudiants ; elle est aussi active au Chiapas.

La Belgique a refusé de vendre du matériel militaire au gouvernement mexicain, l'Italie a conditionné un accord commercial à un meilleur respect des droits de l'homme. Le groupe français Matra, de son côté, compte équiper les forces de "l'ordre" d'un coûteux système de télécommunications... (*Volcans*, été 2000).

Immunité ébréchée

Le colonel **Kadhafi** a beau être choyé par une majorité de la Françafrique, il est curieusement persécuté par le juge Bruguière, qui se dit pourtant très sensible à la « *raison d'État* », et par M^e Francis Szpiner, avocat de *SOS Attentats* et de potentats africains, fan d'Omar Bongo.

L'avocat a obtenu que le juge instruisse une plainte contre le "Guide" libyen au sujet de l'attentat qui, en 1989, fit exploser le DC-10 Brazzaville-Paris de la compagnie française UTA. Le parquet s'est opposé à cette relance de l'instruction. Il a été désavoué le 17 octobre par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris : selon celle-ci, l'immunité coutumière des chefs d'État en exercice ne peut s'appliquer aux actes de terrorisme.

Certes, le juge Bruguière ne va pas jusqu'à s'intéresser aux complicités brazzavilloises dans ce ténébreux attentat, qui fit 170 victimes¹. Mais le principe d'impunité recule.

1. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, Les Arènes, 2000, p. 48-50.

Immunité contestée

Les deux amis Chirac et Kadhafi partagent le même type de soucis. Presque en même temps que l'arrêt de la chambre d'accusation défavorable à Kadhafi éclatait, tel un coup de canon, l'implacable démonstration du député-avocat Arnaud Montebourg : *La Machine à trahir. Rapport sur le délabrement de nos institutions* (Denoël). Le jeune parlementaire PS explicite ce que les initiés savent depuis longtemps : il y a eu une forme de *deal*, un « *pacte de soutien mutuel et secret* » entre le président du Conseil constitutionnel Roland Dumas et le président de la République Jacques Chirac.

Le second a ostensiblement défendu le premier, noyé dans l'argent liquide, et ainsi différé une démission depuis longtemps inévitable. Roland Dumas a rendu deux services insignes à Jacques Chirac : il a fait approuver des comptes de campagne qui dépassaient largement le plafond autorisé, au lieu d'invalider l'élection de 1995 ; il a profité de la saisine du Conseil constitutionnel sur la Cour pénale internationale pour étendre de manière inespérée l'immunité présidentielle, en une phrase qui « *n'a été ni délibérée ni approuvée par le Conseil* ».

On songe aux arrangements constitutionnels que, pour contourner le suffrage populaire, le juriste Charles Debbasch ne cesse de procurer à des dictateurs comme Eyadema et Sassou II. Deux excellents amis de Dumas et Chirac.

Les Amis du Président

Ancien président de la Société marseillaise de Crédit, secrétaire général de l'association des Amis de Jacques Chirac, Pierre Habib-Deloncle a été mis en examen pour « *blanchiment aggravé, abus de biens sociaux et recel commis en bande organisée* », dans le cadre d'une enquête portant sur un vaste réseau de blanchiment entre la France et Israël (*Le Soir*, 21/10/2000).

Bons points

- Quatorze pays d'Afrique de l'Ouest ont fondé le Groupe intergouvernemental d'action contre le **blanchiment** d'argent (GIABA). Il est temps. Selon un haut fonctionnaire de l'ONU, « *le continent africain est largement utilisé par les organisations criminelles internationales dans toutes les phases du blanchiment* ».

Frank Ofei, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, souligne que cette région « *prend une place grandissante dans le système international du trafic de drogue* ». Les trafiquants, « *grâce aux immenses fortunes qu'ils amassent, peuvent exercer une influence déterminante sur les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire* » (AFP, 05/11/2000).

- De leur côté, les ministres de la Justice et des Finances de l'Union européenne ont adopté le principe de la **levée du secret bancaire** ou fiscal en cas de demande d'entraide judiciaire en matière pénale.

Reste à aller au-delà du principe : selon la Confédération italienne des commerçants, les **mafias** contrôlent déjà 15 % du PIB transalpin, plus de 1 000 milliards de FF. Le patrimoine mafieux dépasse 6 000 milliards, ce qui a permis d'acheter « *des pans entiers de l'Italie* » : BTP, immobilier, cliniques, maisons de retraite. (*Libération*, 15/11/2000).

Comment imaginer que l'Italie n'est pas aussi concernée par la seconde phrase d'Ofei ? Ou que « *l'influence déterminante* » de ces « *immenses fortunes* » ne franchisse ni les Alpes, ni la Méditerranée ?

- L'ancien président de l'Assemblée nationale **Louis Mermaz**, que l'on a connu plus consensuel, a usé d'un langage cinglant dans son rapport sur le budget de la police : secoué par sa visite de quatre zones d'attente et cinq centres de rétention pour **étrangers** "irréguliers", il a qualifiés ces endroits d'« *horreur de notre République* ». L'éclat ne restera peut-être pas sans lendemain.

Dans la foulée, le député socialiste a rappelé une vérité trop souvent esquivée : « *La France n'a pas vraiment de politique d'immigration, on improvise, on fait du coup par coup* » (*Libération*, 15/11/2000). Et on abandonne le terrain aux fantasmes d'extrême-droite.

Il n'est pas interdit à l'Assemblée, ni à son ancien président, d'assumer une réflexion prospective.

- Le Sénat français a décidé de reconnaître le **génocide arménien** de 1915 – quitte à ce que la France perde quelques marchés d'armement avec la Turquie. Moins d'un mois plus tôt, Bill Clinton convainquit le Congrès américain de renoncer à un projet de loi similaire, arguant de l'importance des relations avec un allié stratégique (AFP, 08/11/2000).

- Alain Bartoli, policier niçois et dignitaire de la **GLNF** (Grande Loge nationale française), usait et abusait à des fins extra-professionnelles d'un fichier confidentiel : le Stic (Système de traitement des infractions constatées). Outre les fiches des candidats maçons, il avait consulté celles de Chirac, Chevènement et... du procureur Éric de Montgolfier, qui dénonce les ingérences de la GLNF dans le fonctionnement de la justice azuréenne. (Une brouille au regard de ses ingérences dans la politique franco-africaine).

- Carl Lang, délégué général du Front national, poursuit en diffamation le *Réseau Voltaire*. Il vise un texte paru en juin 1999, donc bénéficiant de la prescription trimestrielle des **délits de presse**, mais consultable sur le site Internet du Réseau (www.reseauvoltaire.net)¹. Le plaignant s'appuie sur un jugement précédent (12/1999) selon lequel, sur Internet, « *la publication devient continue* ».

Le procès a été plaidé le 8 novembre. Le jugement sera rendu le 6 décembre. Il est d'une importance considérable. Si la thèse de la continuité de la publication était confirmée, tous les documents mis à disposition sur Internet seraient passibles de procédures à retardement. La presse renoncerait probablement à faire bénéficier le public de cette nouvelle forme d'archivage.

1. Où l'on peut trouver aussi *Billets d'Afrique*...

- Les sœurs Marie-Paule et Solange Moracchini, juge d'instruction à Paris et substitut du procureur à Marseille, poursuivent en « *complicité de diffamation publique envers une personne dépositaire de l'autorité publique* » le journaliste Mehdi Ba.

Celui-ci a publié dans *Goliath* un dossier sur les instructions très contrastées de la juge : agressive contre son collègue Albert Lévy, indulgente envers la Scientologie ou le régime djiboutien (cf. *Billets* n° 63, 78, 79, 80, 82, 83 et 85). Mehdi Ba signale une apparente et rare coïncidence : les deux sœurs suivaient chacune une plainte contre la Scientologie, dans les deux cas des pièces auraient disparu.

Le procureur de la République dictatoriale de Djibouti tutoie et « *embrasse* » « *Marie-Paule* » (*Le Monde*, 08/09/2000). Laquelle, visiblement, ne passe pas la bise à Monsieur Ba.

(Achévé le 19/11/2000)

ILS ONT DIT

Côte d'Ivoire

« On nous a dit de monter dans un camion. Il n'y avait plus de place. On s'est assis sur les morts et les blessés. Quand le camion s'est arrêté, on nous a dit de descendre les morts. On devait mettre les corps d'un côté, et s'aligner de l'autre côté. Moi, je me suis couché avec les morts. J'ai entendu deux rafales. Et puis je n'ai plus rien entendu. Mon oreille me faisait très mal. Quand je me suis relevé, mes amis étaient tous morts » (**Ibrahim**, menuisier abidjanais, emmené le 26 octobre vers le charnier de Yopougon. Témoignage recueilli in *Le Figaro* du 30/10/2000).

« Il y a désormais une pénétration totale de l'ivoirité dans la société civile. [...] L'ivoirité a été manipulée dans les cercles politiques et intellectuels comme un produit de laboratoire ». (**Tanella BONI**, écrivain ivoirien, citée par *Libération* du 06/11/2000).

TotalFina-Elf

« Plusieurs informations [...] tendent à confirmer que l'Erika transportait des déchets industriels spéciaux (DIS) et pas du fioul n° 2, contrairement à ce qu'affirme TotalFina [...]. La société ITS Calbred Brett, qui avait certifié comme du fioul n° 2 la cargaison [...], est actuellement accusée aux États-Unis de falsification [...] de résultats d'analyses de plusieurs milliers de sites pollués complaisamment déclarés conformes. [De plus], TotalFina [a tenté] de récupérer les 10 échantillons prélevés le 8 septembre dernier dans les cuves du *Mélide* [le navire qui a recueilli le produit pompé dans l'épave de l'Erika] par un huissier désigné par le Tribunal du Havre ». (**Association des bénévoles de l'Erika**, communiqué du 04/11/2000).

[Un spécialiste cité par *Le Canard enchaîné* (05/10/2000) affirmait que ces DIS, recyclés en Sicile, devaient servir de combustible dans une centrale thermique africaine...].

« Nous faisons trop confiance aux armateurs et aux organismes de contrôle ». (**Thierry DESMAREST**, PDG de TotalFina-Elf, affréteur du pétrolier *Erika*. Interview à *Capital*, 11/2000).

[Il va finir par passer pour un naïf... : oie blanche, plutôt que Desmarest noir...].

« Des propositions précises doivent être formulées, pour briser l'irresponsabilité relative des affréteurs, l'irresponsabilité absolue des armateurs, et surtout l'irresponsabilité générale que permettent les écrans multiples de la complaisance maritime. Celle-ci n'est pas d'abord le fait des États de pavillon, qui ne sont que des moyens commodes, mais des affréteurs et armateurs de nos pays développés qui l'ont inventée, l'utilisent et la développent sans relâche. Après Total, Shell est sur la sellette [pour le naufrage du chimiquier *levoli Sun*] ». (**Serge LE QUEAU**, pour le C.A. d'Attac. Communiqué du 31/10/2000).

Monaco

« Concernant la lutte contre le blanchiment de l'argent sale, nous avons un système performant et plus sévère que bien des pays européens. [...] Je crois tout simplement que certains, en France, sont jaloux de la réussite de Monaco, de son niveau de vie, de son régime fiscal adapté à ses besoins, de son dynamisme, et qu'il est plus facile d'expliquer cette réussite en parlant d'argent sale plutôt qu'en louant la bonne gestion de l'État monégasque. [...] Tout ce qui est bon pour Monaco est bon pour la France. [...] La Principauté entend retrouver sa pleine souveraineté, [...] dans l'optique [...] de rendre Monaco aux Monégasques ». (**Prince RAINIER III de Monaco**, interview au *Figaro*, 31/10/2000).

Crimes contre l'humanité

« [Le processus de réparation envers les victimes de la Shoah s'inscrit dans] un processus spécifique engagé avec la reconnaissance tardive de la responsabilité de la France dans la persécution des juifs. [...] [La France doit] veiller à ce que d'autres moments sombres de [son] histoire fassent l'objet du même effort [notamment la torture pendant la guerre d'Algérie] ». (**Lionel JOSPIN**,

intervention du 4 novembre devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Cité par *Libération*, 06/11/2000).

[Passant de 1940-45 à 1954-62, on finira bien par arriver aux crimes contre l'humanité durant la guerre d'indépendance du Cameroun (1957-70) et à la noria de crimes de la Françafrique. Encore un effort !].

Le Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, **François LONCLE**, « a rejeté la création d'une commission d'enquête » sur les événements de Srebrenica. « À titre personnel, il a jugé que les parlementaires ne pouvaient se transformer en magistrats ou en historiens et que leurs travaux devaient porter sur des sujets d'avenir plutôt que sur des événements du passé ». (Compte rendu de la séance du 15/11/2000 de la Commission).

[Finalement, la demande d'une commission d'enquête initiée par Médecins sans frontières a abouti, comme dans le cas du Rwanda, à la création d'une mission d'information. Nous saluons dans notre n° 85 la prise de position de François Loncle contre la junte birmane. Mais nous voilà conduits à exprimer un très profond désaccord : comment parler d'avenir si l'on ne comprend pas le passé ? comment ne pas répéter de gravissimes "erreurs" (telles que le refus élyséen d'envoyer l'aviation contre la milice exterminatrice du général Mladic) si on ne veut même pas les voir ?].

« La semaine dernière, j'ai voyagé en minibus. Nous avons été arrêtés en rase campagne par des jeunes armés de fusils et de gourdins. Ils ont demandé à tous les Nordistes de descendre. Ils les ont emmenés dans le bush. On ne les a jamais revus. Moi, j'ai été sauvée par ma maîtrise de la langue yorouba. Je suis yorouba par ma mère ». (**Ifeomah**, enseignante nigérienne. Citée par *Le Figaro*, 04/11/2000).

[Ce témoignage, venu du sud-ouest du Nigeria à majorité yorouba, rappelle les débuts des Interhamwe rwandais. Il s'agit en l'occurrence de l'OPC (Organisation du peuple Odua). Son dirigeant, Frederick Fasheun, a été arrêté. L'OPC a été mise hors la loi. Mais elle garde une grande influence dans les quartiers populaires de Lagos].

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Nouvel Observateur, *Affaire Elf : coup de pied dans la fourmilière*, 19/10/2000 (Airy ROUTIER) : « L'affaire Elf entre dans une phase nouvelle avec l'arrivée du juge Renaud Van Ruymbeke. [...] Les juges demandent des moyens extraordinaires pour arrêter le fuyard [Sirven] [...]. Autre initiative : le mandat d'arrestation provisoire, aux fins d'extradition, lancé contre Pierre Lethier, ancien de la DGSE, aujourd'hui résident suisse. [...]

Auparavant, Renaud Van Ruymbeke n'avait pas hésité à lancer un mandat d'arrêt international et à bloquer les fonds de Nadhmi Auchi, 63 ans, un homme d'affaires britannique d'origine irakienne, principal actionnaire de Paribas, qui préside un groupe qui pèse plus de 10 milliards de francs. [...]

Pierre Lethier vient d'attaquer en justice les dirigeants d'Elf pour atteinte à sa réputation d'intermédiaire. Dans un long article publié par le *Herald Tribune*, dans lequel sont évoqués ses liens anciens avec la CIA, Lethier indique que le prétendu accord Kohl-Mitterrand pour faire financer, par Elf, la campagne électorale du chancelier allemand est un leurre pour masquer les turpitudes des dirigeants d'Elf ; que les 96 millions de francs [qu'il a encaissés dans cette affaire Leuna-Minol] étaient le juste prix de son travail et qu'il les a gardés pour lui et pour sa famille. Un article étrange, allusif, qui met en cause, entre autres, Romano Prodi, actuel président de la commission européenne, et qui sonne comme un appel à la négociation. Auchi, lui, est explicite : « Je suis entièrement disposé à coopérer car je n'ai rien à me reprocher. [...] Mais [...] je souhaite avoir l'assurance que vos magistrats ne me mettront pas en prison ».

Ces hommes ont compris le message. [...] À quoi sert-il d'être milliardaire si l'on doit se cacher dans un pays à la chaleur accablante et aux mauvais cigares comme Alfred Sirven aux Philippines ? À 45 ans, Pierre Lethier ne se voit pas confiné toute sa vie sur les bords du Léman. Quant à Auchi, il ne peut même pas se rendre dans sa maison de vacances, près de Cannes !

Problème. [...] Ces hommes peuvent-ils tout dire ? Prenez Auchi. Selon nos informations, une partie de la somme qu'il a touchée [dans l'affaire Elf-Ertoil] aurait été reversée à une très haute personnalité espagnole, qu'il ne peut citer, même dans le cabinet du juge, sans provoquer une crise diplomatique majeure ».

[Relevons seulement une confirmation : alors qu'Elf était présentée comme une machine de guerre anti-yankee, nombre des protagonistes des circuits souterrains pétrole-armement étaient en lien avec la CIA].

Le Canard enchaîné, *Une épicerie de gros dans l'affaire Elf*, 15/11/2000 (Nicolas BEAU) : « Nouveau paquet-cadeau des magistrats suisses chargés de l'affaire Elf à leurs collègues français. On y trouve de tout : bois d'eucalyptus, pâte à papier, fusion de compagnies d'aviation, développement de pêcheries, congélation de poissons, construction d'hôpitaux, fourniture de barges, essor du minerai de fer ou encore développement de brasseries [...]. Voilà quelques-unes des activités auxquelles se livrait, à l'ombre du groupe Elf, Mathieu Valentini, grand pote d'Alfred Sirven et d'André Tarallo [...].

La justice suisse a découvert que près de 200 millions avaient transité sur les comptes de ce brasseur d'affaires. [...] La plupart des opérations étaient menées au Gabon, au Congo et en Angola, mais également en Inde. Les voies qui mènent vers l'Afrique sont parfois mystérieuses.

Après le décès brutal de Valentini en 1991, lors d'une croisière en Égypte, [...] son fils Stéphane, âgé alors de 30 ans, a repris le petit commerce paternel. « Il s'agissait d'affaires intermédiaires basées sur le relationnel », devait joliment expliquer le jeune Valentini. [...] Les bénéfices réalisés permettaient à Elf [...] de « disposer de très importants moyens financiers hors bilan » [...] reversés sur des comptes d'État africains, généralement sous des intitulés « qui ne correspondaient pas à la réalité des opérations ». En somme, les caisses noires étaient reversées sur des comptes occultes. « Par souci de discrétion », a précisé le fils Valentini. On s'en doutait un peu... ».

Le Monde, *La France doit juger l'"offense" faite par un auteur à trois chefs d'État africains*, 14/11/2000 (Stephen SMITH) : « À la demande de trois présidents africains, l'État français a diligenté des poursuites judiciaires contre un auteur ayant commis ce que l'ancien droit royal considérait comme un crime de lèse-majesté. La 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris vient en effet de fixer au 28 février, puis aux 5 et 7 mars 2001, les dates d'un procès intenté à François-Xavier Verschave, auteur du livre *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, paru en mai, ainsi qu'à l'éditeur de cet ouvrage de dénonciation. À l'origine de la procédure pour « offense à chef d'État », les présidents du Tchad, du Gabon et du Congo-Brazzaville, tous représentés par M^e Jacques Vergès, se sont constitués partie civile.

Dans son livre, M. Verschave, président de l'association Survie, [...] qualifie le président tchadien Idriss Déby d'"assassin invétéré", le Gabonais Omar Bongo de « dictateur criminel, corrompu et mafieux » et impute au congolais Denis Sassou Nguesso,

outre sa "complicité" dans l'attentat contre le DC-10 [d'UTA] [...] en 1989, [...] des "crimes contre l'humanité" dans l'exercice de son pouvoir [...].

M. Verschave, fonctionnaire dans une petite commune près de Lyon et, en 1998, déjà auteur de *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, est passible d'une amende de 300 000 francs pour chacune des plaintes, et d'éventuels dommages et intérêts qu'il devrait verser aux parties civiles. Il dénonce "une tentative de censure", la volonté de "mettre à genoux" une association et une maison d'édition, Les Arènes, "sans grands moyens financiers". Alors qu'il qualifie de "livres de mise en perspective" ces ouvrages puisant exclusivement aux sources documentaires, M^e Vergès raille, lui, un auteur "paré de ciseaux, de colle et de bons sentiments, qui ne vérifie pas ce qu'il affirme" ».

[Le journaliste laisse le mot de la fin à une raillerie de l'avocat des chefs d'État, M^e Vergès : le fonctionnaire François-Xavier Verschave serait un « auteur paré de ciseaux, de colle et de bons sentiments, qui ne vérifie pas ce qu'il affirme ». Rideau.

Ce propos de l'avocat des ploutocrates africains et de Klaus Barbie serait en soi peu crédible si Stephen Smith n'avait cru bon de préciser, immédiatement avant, que les ouvrages écrits par le président de Survie puisaient « exclusivement aux sources documentaires ». C'est inexact, et le journaliste le sait, puisqu'il a pris la peine d'interroger l'auteur sur ses sources. Celui-ci a rappelé qu'il écrivait au nom de Survie, titulaire des droits des deux ouvrages. Il a indiqué que les sources documentaires de l'association, françaises et étrangères, étaient croisées par des échanges constants avec un réseau de correspondants dans le monde (responsables et militants associatifs, experts, journalistes), et par les témoignages de nombreux Africains, que Survie ne cesse de rencontrer. Seraient-ils quantité négligeable ?

Les sources documentaires ont quand même du bon. Elles empêchent des citations inexactes. Nulle part dans *Noir Silence Omar Bongo n'est traité de « dictateur criminel, corrompu et mafieux »*.

Survie n'a pas demandé de droit de réponse : à Libération, un tel droit, demandé dans les formes requises, nous avait été refusé à propos d'un autre article de Stephen Smith. Il nous y qualifiait de « lobby partisan ». Avec une telle conviction, peut-il traiter impartialement du procès que nous intentent trois potentats, par Vergès interposé ?]

Génocide

Le Monde, *Le génocide est l'acte des régimes désespérés*, 14/11/2000 (Mark LEVENE) : « Le désir de génocide naît d'une projection phobique aiguë, digne de la série *X-Files*, d'une crainte d'être envahis par des étrangers, ou, pour emprunter le terme anglais, des *aliens*. [...] Cela rappelle [...] les angoisses du Moyen Âge, où monstres et démons peuplaient l'univers mental des gens. [...]

Il semble que le génocide soit intrinsèquement lié aux efforts des États pour organiser socialement des groupes indigènes ou traditionnels, souvent de manière très rapide, voire par de grands bonds en avant de caractère révolutionnaire, et concerne ce qui se passe lorsque, face à la simple magnitude des tâches qu'ils s'assignent, ces États font dramatiquement fausse route. Ce n'est donc pas un hasard si les victimes des génocides sont ceux qui se trouvent en travers de la voie, qui s'opposent activement ou dont les systèmes culturels de croyances remettent en question la plausibilité ou le sens de ces projets eux-mêmes. [...]

La France révolutionnaire en Vendée, la Grande-Bretagne aux Amériques et aux antipodes, les États-Unis dans leur élan d'hégémonie transcontinentale [...] fournirent les procédures prototypiques du génocide dans leur détermination à ne tolérer aucun obstacle. [...] Les bâtisseurs d'États et d'États-nations plus proches de nous dans le temps s'efforcèrent de l'imiter [...] [tout en ressentant] la nécessité d'accélérer le mouvement [...].

Je qualifierai le Rwanda et l'Allemagne de jeunes États anciens et d'États à la fois puissants et faibles. [...] Jadis nous étions forts. Pourquoi ne le sommes-nous plus aujourd'hui ? La frustration implicite dans cette question est, bien sûr, toute relative. [...] L'angoisse [se réfère au] [...] sentiment de faiblesse d'une société par rapport au monde extérieur. À cela, la solution manifeste semble devoir être une réforme administrative, économique et scientifique radicale et rapide. [...] Si le processus s'enraye ou s'épuise, si les perspectives de changement s'éloignent, toutes les conditions semblent réunies [...] pour que le doute de soi s'installe. [...]

Ce qui s'instaure le plus souvent, c'est le soupçon que quelque chose empêche l'élément sain et bon de la société

d'aller de l'avant ; quelque chose qui affecte sa santé, lui vole sa vertu, ampute son intégrité et affaiblit sa virilité. [...] La description qui [...] est faite [du groupe à éliminer] est toujours celle d'un corps étranger qui, non seulement ne s'insère pas dans le tout national, mais dont l'existence même en bouleverse l'équilibre. Le groupe considéré est également soupçonné [...] d'agir de l'intérieur pour saboter les avancées, de conspirer avec l'ennemi étranger, de ruiner les chances de progrès et finalement de détruire le peuple lui-même. [...]

Le génocide est l'acte des régimes désespérés dans des sociétés dont la transition vers le monde moderne a été particulièrement difficile, des sociétés qui ont connu un ou plusieurs grands traumatismes collectifs, ou encore qui ressentent quelque frustration ou amertume profonde, généralement partagée avec les élites et une part importante du peuple [...] ».

[Au Rwanda hier, en Côte d'Ivoire aujourd'hui, les élites ont une responsabilité considérable dès lors qu'elles se mettent à conceptualiser l'élimination d'une composante "malsaine" de la population. Les théoriciens du national-ivoirisme pourraient bien se retrouver un jour devant un Tribunal pénal international, comme Fernand Nahimana].

LIRE

Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Seuil, 2000, 236 p.

Un ouvrage exceptionnel, à lire toutes affaires cessantes. En accouchant la parole des survivants du génocide, dans la commune de Nyamata, Jean Hatzfeld fait sortir, d'un gouffre d'inhumanité, des récits d'une limpidité inimaginable. Comme une eau lustrale. Ils peuvent, en montrant la cruauté dont l'humanité est capable, mais plus encore l'humanité des victimes, guérir l'envie de recommencer. À tous ceux, infiniment meurtris, qui se demandaient si cela valait la peine de parler, il faut dire un immense merci. À l'auteur aussi, correspondant de tant de guerres civiles : il a ici sublimé son talent. De la qualité de son écoute surgit une langue admirable.

Jacques Baulin, *La succession d'Houphouët-Boigny*, Karthala, 180 p.

Bête noire de Foccart, Jacques Batmanian, alias Jacques Baulin, a conseillé l'ex-président ivoirien avant de le quitter lors de la guerre du Biafra – cette agression française contre le pétrole nigérian. Il a eu accès aux meilleures archives, dont il a tiré deux ouvrages clefs : *La politique africaine d'Houphouët-Boigny* (cf. le supplément à *Billets* n° 43) et *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny* (Eurafor-Press, 1980 et 1982). Au moment où explose la Côte d'Ivoire de papa, surgonflée de corruption, Karthala a eu le flair de republier un troisième ouvrage, plus bref (déjà paru en 1989 chez Eurafor-Press), sur l'irrésistible ascension du poulain d'Houphouët, Henri Konan Bédié. Une chronique alerte et édifiante sur le "modèle ivoirien", précédée d'une préface incisive de Gilbert Comte.

François LILLE
Pourquoi l'Erika a coulé
Les paradis de complaisance
Survie/L'Esprit frappeur, juin 2000, 110 p., 10 F

Partant des faits connus du naufrage de l'Erika, cet essai s'efforce d'éclaircir les conditions de mise en œuvre et en péril de ce navire. On pénètre alors dans un monde surréaliste : toutes les pistes finissent par se perdre dans l'archipel étrange des "paradis fiscaux". Leurs pratiques douteuses ne font pas couler que de l'encre. Dissolvant les velléités de contrôle, dissuadant les pratiques de précaution, elles sont aussi à l'origine du naufrage du *levoli Sun*. Et ce n'est pas fini : elles dopent le lobbying qui assaille les réactions de l'Union européenne.

Agir ici et *Survie* ont publié chez L'Harmattan
deux nouveaux **Dossiers noirs**

Le silence de la forêt
Réseaux, mafias et filière bois au Cameroun
N°14, 89 p., 40 F

Une enquête inédite, au cœur du mode d'exploitation néocolonial. Toute une ambiance est restituée, dans un pays, le Cameroun, classé parmi les plus corrompus de la planète. L'exploitation des produits de la forêt (caoutchouc, bois) fut, historiquement, au cœur de la relation coloniale. Elle en a constitué l'un des modes les plus violents. Le travail forcé a été aboli voici un demi-siècle dans l'Empire français, mais le saccage forestier s'est poursuivi sans discontinuer. La tradition de violence et de délinquance a subsisté, en s'internationalisant : des Libanais, Italiens, Américains, Malaisiens, Israéliens, Canadiens, etc., ont rejoint les acteurs français, toujours aux premières loges. La Françafrique tend à s'inscrire dans des réseaux plus vastes, dont on découvre ici les entrelacs.

Bolloré : monopoles services compris
Tentacules africains

N°15, préparé par Pierre Caminade. 79 p. (40 F franco)

Le groupe Bolloré étend spectaculairement son emprise sur le continent africain. Ne serait-il pas programmé pour jouer le rôle jadis imparti à Elf ? Cela fait grandement problème, en termes de monopolisation, d'atteinte à l'environnement, d'accointance avec des dictatures - celle du Congo-Brazzaville notamment. Au moment où *Survie*, avec le soutien d'autres associations, mène une campagne contre de tels abus ou complicités, ce Dossier fait la synthèse de la documentation disponible.